fontaine nous avons répondu en opposant une affiche placardée lors de son élection et où le député du Mouloungé désavouait hautement le patronage que la *Croix* semblait lui accorder.

Mais nous ne donnions pas le texte de cette affiche et le *Progrès* s'est sans doute imaginé nous prendre en flagrant délit d'...imagination car, pas plus tard qu'hier matin, il nous a invité — très courtoisement, d'ailleurs — à lui apporter la preuve de nos dires.

Eh bien, voici le texte de l'affiche que Defontaine fit placarder dans l'arrondissement d'Avesnes, en réponse aux mamours intéressées de la *Croix*, et qui fut reproduite dans le *Réveil* du 21 août 1893.

Si, après cela, le *Progrès* ne se déclare pas satisfait c'est que vraiment il aura de la mauvaise foi à revendre:

RÉPONSE A UNE MANŒUVRE HONTEUSE

Électeurs,

Depuis un mois les amis de M. Herbecq et son journal, la *Frontière*, s'efforcent de surprendre votre bonne foi, à l'aide d'insinuations calomnieuses dont vous avez déjà fait justice.

Parce que la *Croix de la Sambre*, a publié des articles favorables à ma candidature, on voudrait me faire passer à vos yeux pour un faux républicain et un clérical avéré.

Electeurs,

Vous me connaissez. Vous avez pu me juger à mes actes depuis douze ans que je vis au milieu de vous. Vous savez si jamais j'ai tenu la conduite d'un réactionnaire et d'un clérical.

Je vous rappelle, d'ailleurs, que j'ai inscrit dans mon programme la **séparation de l'église et de l'Etat et la suppression du budget des cultes** — deux réformes importantes sur lesquelles M. Herbecq, qui m'accuse de cléricalisme, **garde prudemment le silence.**

Quant à la *Croix de la Sambre*, je ne peux l'empêcher de mener la politique qui lui convient, *ni même de faire le jeu des patrons et de mon concurrent opportuniste* en ayant l'air de soutenir ma candidature. Je n'ai jamais eu aucun rapport avec la *Croix de la Sambre*, je n'ai pas sollicité son concours et je n'ai que faire des compliments qu'il lui a plu de m'adresser.

Du reste, s'il suffit, pour être taxé de cléricalisme, d'un article plus ou moins élogieux de la *Croix de la Sambre*, je ne suis pas le seul à mériter les injures de la *Frontière*.

Clérical aussi l'honorable M. Sculfort, conseiller général, à qui la *Croix de la Sambre*, dédiait, *le 31 juillet 1892*, un article d'une rare bienveillance duquel je détache le passage suivant :

« Depuis douze ans, M. Henry (sic) Sculfort est le représentant du canton de Maubeuge au conseil général *et nous nous plaisons à reconnaître qu'il doit surtout à son talent et à sa haute intelligence des affaires la place honorable qu'il s'est faite dans notre assemblée départementale.*

« Nous avons lu attentivement sa profession de foi ; **nous l'approuvons presqu'entière ..** »

La *Frontière* a-t-elle reproché alors à M. Sculfort d'être un clérical ? Non, que je sache.

Electeurs,

Vous ne serez pas dupes de la mauvaise foi de mes adversaires ; vous vous rendrez compte qu'ils n'ont engagé leur campagne de calomnies et de mensonges que parce qu'ils se sentaient incapables de *défendre les votes de leur candidat*, M. Herbecq, et de discuter loyalement mon programme, vous affirmerez votre mépris pour d'aussi pitoyables manœuvres en acclamant sur mon nom la République démocratique et anticléricale.

Docteur DEFONTAINE.

Louvroil, le 19 août 1893.

Qu'à la place de *la Frontière*, — journal local à la dévotion de M. Herbecq, **concurrent de Defontaine** — on mette le *Progrès* et on constatera que ce document répond péremptoirement aux critiques de notre confrère de la rue Nationale.

Vraiment, après cela, il y aurait cruauté à insister sur la confusion que le *Progrès* s'est malhabilement attirée.

Nous laisserons donc, pour aujourd'hui l'associé de la *Dépêche* et de la *Croix* à ses méditations, nous bornant à le rappeler au point de départ de cette polémique :

— Oui ou non, dans l'élection de Roubaix, a-t-il marché à la remorque de la *Croix*?

G. SIAUVE-EVAUSY.

TACTIQUE ÉLECTORALE

On nous écrit :

Pour un œil, deux yeux
Pour une dent, trente deux.

Cette élégante maxime ne pourrait-elle devenir la règle de conduite du Parti socialiste du Nord ? Je soumets humblement cette question aux réflexions des camarades.

Depuis que le Parti ouvrier est devenu assez puissant pour battre ses adversaires, opportunistes et cléricaux, divisés, qu'ont fait ces derniers ? Ils ont continué à se battre l'un contre l'autre, dans tous les cantons où les socialistes ne sont pas assez nombreux pour espérer le succès ; mais ils se sont alliés contre nous partout où notre Parti ouvrier compte beaucoup de partisans.

C'est ainsi que la *Dépêche* et le *Progrès* se battaient à Saint-Amand, à la même heure où ils s'associaient à Roubaix contre nous.

Remarquons aussi que les associés se partagent les petits bénéfices de l'affaire.

A trois reprises cette année, ces inconcevables coalitions ont été contractées : la première, au profit de M. Gronier-Darragon, candidat du *Progrès*, la seconde en faveur de M. Barrois, candidat de l'*Echo* ; la troisième au bénéfice de M. Roussel, candidat de la *Dépêche*.

Comment pouvons nous répondre à cette tactique et en arrêter le développement. C'est bien simple à mon avis.

Pour un œil, deux yeux

Chaque fois que la *Dépêche* aura soutenu contre nous *un* candidat du *Progrès* ou de l'*Echo*, souvenons-nous ; et, aux élections suivantes, dans deux cantons où le premier tour ne nous aura pas favorisés, jetons par terre au second tour *deux* candidats de la *Dépêche*.

Quand ce sera le *Progrès* qui aura soutenu *un* candidat de la *Dépêche* contre le candidat socialiste, jetons dehors, dans deux cantons où nous ne pouvons réussir, *deux* candidats du *Progrès*.

Dans presque tous les cantons où les socialistes ne peuvent réussir, il sont au moins assez forts pour faire passer, soit l'opportuniste, soit le conservateur, selon le côté où ils décident de porter leurs suffrages.

On désignera de préférence pour la mort électorale les conseillers sortants.

Le résultat est facile à prévoir.

Si la *Dépêche* était certaine qu'en soutenant un Gronier quelconque, elle aboutit à faire battre et en août 1898, MM. Scrive et Vandamme, elle y regarderait à deux fois avant de jouer cette petite partie.

Si le *Progrès* avait la certitude que l'appui prêté à quelque Roussel doit avoir pour résultat de fournir des vestes de dimension à MM. Dron et Vaillant, il préférerait sans doute laisser passer un socialiste.

Le tout est d'appliquer cette petite méthode avec une persévérance qui n'exclut pas la discrétion.

Vous verriez la tête des élus opportunards ou conservateurs en fonctions, s'ils avaient la conviction que leurs sales coalitions actuelles dussent aboutir à leur infaillible échec.

Leur décisions changeraient du tout au tout. Ces gaillards là ne sont pas mûrs pour le suicide électoral.

Je sais bien que le *Progrès* va s'écrier : « Eh quoi, vous feriez élire deux conservateurs ! vous n'êtes donc pas des républicains ? »

Mais il y a un moyen très simple d'éviter un pareil malheur ; c'est de ne pas commencer vous même.

Nous ne faisons que nous défendre :

Pour un œil, deux yeux ;
Pour une dent, trente deux.

UN MEETING A CARMAUX

Carmaux, 2 novembre.

Le comité socialiste communique l'avis suivant :

« Le dimanche 15 novembre, aura lieu un nouveau meeting auquel seront invités tous les députés socialistes et les délégués des corporations ouvrières ; ce sera un meeting de protestation contre l'attitude réactionnaire du gouvernement et les agissements de la police. »

REFORMES SOCIALES

Un projet de Retraites

S'il y a un problème qui occupe à bon droit l'époque actuelle, c'est celui des retraites pour la vieillesse. Chacun de nous a une dette vis à vis de la société : mais la société a une dette vis à vis de nous. Pour l'existence de tous même des plus humbles, avec nos progrès actuels, des milliers de bras semblables ont travaillé les uns à cultiver le blé qui fera leur pain quotidien, les autres à récolter, à tisser le fil ou le coton qui formera leur vêtement. Un immense échange de services réciproques, qui s'étend aujourd'hui sur le globe entier, compose la vie de toutes les nations civilisées. Il n'est personne — je dirai jusque parmi les indigents qui vivent de la charité — pour lequel on ne peine dans les cinq parties du monde. Chacun de nous est donc, jusqu'à un certain point, le débiteur du reste de l'humanité.

Sa dette consiste à apporter à ce mouvement des choses nécessaires à la vie universelle sa part de labeur. Nourri, vêtu, chauffé et instruit par les autres, il faut qu'il leur rende un service équivalent à ceux qu'il reçoit d'eux. En théorie, le salaire, la monnaie, la richesse ne sont que les instruments d'échange destinés à organiser ces services mutuels. En recevant le prix de sa peine sous forme de pièces d'argent, chacun reçoit, au fond, un bon sur le produit du travail des autres qui doit être égal au produit de son travail.

Mais, en revanche, quand un homme a acquitté sa dette tant que ses forces lui ont permis de le faire, la société a manifestement une dette à son égard : c'est d'assurer sa vie matérielle. Nous ne pouvons supprimer ni la maladie, ni la vieillesse ; nous avons donc le devoir de faire en sorte que celui qui subit leurs atteintes ne meure pas de misère.

Ce devoir, la loi et la morale le consacrent dans l'intérieur de la famille ; est-il moins certain dans les limites de cette famille plus vaste qui s'appelle la patrie ; je dirais presque de cette famille universelle qui s'appelle l'humanité ? Je suis socialiste, mais il me semble que cette évidence dépasse les théories socialistes et s'impose à tout le monde. Quand on apprend qu'un bon travailleur, après avoir peiné tant qu'il a pu, meurt de faim et de dénuement, les plus ardents partisans des abus actuels ont un serrement actuel et une étincelle de colère. Nul ne peut se défendre du sentiment confus d'une sorte de crime de notre état social.

On ne fera donc qu'acquitter une dette ajournée par une sorte de banqueroute séculaire en organisant les retraites attendues depuis si longtemps. Un de mes amis M. Escuyer, vient de publier et d'envoyer aux députés sur cette grave question, un projet dont les idées me semblent absolument originales et dignes du plus sérieux examen. M. Escuyer n'est pas un homme de parti ni de système ; tout en étant profondément républicain, il a passé sa vie dans les affaires. Il a dirigé une banque, et l'a quittée quand il a vu ce que devenaient les affaires de Bourse.

Descendant des bons Français qui avaient embrassé, à la Renaissance, la cause de la Réforme et qui ont dû émigrer à Genève pour échapper aux persécutions, il a doté l'ancienne patrie de sa famille, redevenue la sienne, d'une industrie restée jusque là étrangère, celle du lait stérilisé. Il sait compter et ne se paie assurément pas de chimères. Préoccupé du grand problème que j'indiquais, il en a trouvé, chiffres en main, au moins une première solution dans deux idées fondamentales.

Tout d'abord, il résout la question à ressoudre. Il ne cherche pas à assurer à tous une retraite proportionnelle à leur profit. Il laisse exister, à côté de sa proposition, toutes les institutions actuelles. Ce qu'il propose de fonder est moins une caisse de retraites universelle qu'une sorte d'assurance nationale contre le dénûment. Le but qu'il poursuit est celui-ci : donner aux travailleurs des villes et des campagnes, quel que soit leur sexe, trente sous par jour, les soins médicaux, les remèdes en cas de maladie et le minimum nécessaire de l'existence, cinq cents francs, à 60 ans d'âge.

Il a fait les calculs, en consultant les documents officiels, les recensements sur les populations, les résultats des pays étrangers pour la maladie, et il est arrivé à cette conclusion, fondée sur les chiffres, qu'on pourrait faire cette énorme révolution en demandant aux travailleurs une souscription très légère de vingt sous par mois, à leurs patrons un sacrifice à peine supérieur, et à l'état une somme de deux à trois cents millions, la douzième partie du budget actuel ; à peu près ce que nous donnons à la marine.

Mais la proposition de M. Escuyer a un caractère plus original : c'est d'être applicable immédiatement. A ce point de vue, elle peut sembler paradoxale ; mais les raisons fournies par son auteur me semblent avoir une grande force.

Dans tous les autres projets, on inviterait les travailleurs à verser pendant vingt-cinq ou trente ans, durant lesquels la société continuerait à ne pas remplir un devoir essentiel vis à vis de ceux qui arriveraient à l'âge de la vieillesse.

Qu'en résulterait-il ? C'est que durant cet énorme espace d'un quart de siècle, l'institution nouvelle représenterait pour la France du travail une charge dont on n'apercevrait pas encore les bienfaits. Il faudrait le temps de prendre les cotisations des travailleurs, des patrons, de l'Etat, pendant de longues années, de les placer et de les faire valoir avant que le premier ouvrier ou le premier paysan arrivé à la vieillesse et bénéficiant du régime nouveau bénéficiât de la première retraite.

M. Escuyer propose de faire pour les retraites des travailleurs ce qui se fait pour les retraites des fonctionnaires. Là, pas de fonds placés ; les versements des fonctionnaires encore jeunes, avec ce qu'y ajoute l'Etat (et c'est la grosse part), servent à payer les pensions de ceux qui sont arrivés à l'âge où leurs forces trahissent leur bonne volonté.

Outre l'avantage de payer sans délai aux travailleurs usés par l'âge ce qui, je le répète est une dette de la Société, l'auteur signale deux avantages à ce procédé.

Tout d'abord, on évite les embarras et les risques des placements. Et les hommes compétents sont obligés de convenir que s'il fallait trouver des placements sûrs pour les énormes capitaux que emporteraient des retraites nationales, les titres à acheter commenceraient à faire défaut, ou à acquérir une valeur ruineuse pour l'acheteur.

Ensuite, on soustrait cette œuvre essentielle des retraites aux dangers que lui font courir les variations du taux de l'intérêt. C'est un grand progrès démocratique que le taux de l'intérêt aille toujours en s'abaissant. Quand ce phénomène a pour résultat de diminuer par le cours naturel des choses la part du capital dans la valeur des produits du travail, il accomplit inconsciemment une œuvre de justice. Mais quand il diminue de même les ressources réservées à la vieillesse du travailleur pauvre, il a incontestablement un effet antidémocratique. Pourrait-on impunément laisser à sa merci la grande œuvre des retraites qu'on essaie d'accomplir ?

Les objections qui s'appliquent ailleurs ne s'appliquent pas ici. Une usine privée qui dépenserait pour les retraites des vieillards les souscriptions des jeunes gens serait follement organisée, elle se trouverait tout le temps en état de faillite virtuelle, puisqu'elle ne pourrait jamais liquider, ayant dévoré d'avance l'argent des retraites qu'elle devra plus tard.

Mais une nation ne meurt pas, elle ne liquide jamais ! elle peut fonder des institutions illimitées dans le temps. Et quoi de plus juste que de faire payer par les générations nouvelles les ressources dues aux dernières années à celles qui les ont précédées et auxquelles elles doivent tout, avec cette condition que les générations futures s'acquitteront du même devoir à leur égard ?

Avec cette organisation, la réforme aurait des effets immédiats. De leur côté, les travailleurs qui se trouveraient dans le dénûment auraient les ressources nécessaires à la vie.

Tel est le projet, il m'a paru digne du plus sérieux examen. S'il peut être réalisé, n'aura-t-on pas accompli une réforme qui marquera dans l'histoire ?

Camille PELLETAN.

DERNIÈRE HEURE

LE PAIN A LONDRES

Londres, 2 novembre.

Le prix du pain augmente toujours. Les documents officiels affirment qu'en 1895, 71 boulangers sont morts de faim, alors que l'année précédente il n'y en a eu que 39.

ALLEMAGNE ET RUSSIE

Berlin, 2 novembre.

Le *Reichsan Zeiger* dit à propos de l'affaire des *Nachrichten* :

« Si l'Allemagne s'est engagée à tenir secrètes les négociations avec la Russie avant 1890, l'obligation subsiste encore aujourd'hui pour tous ceux au courant des affaires. »

CIPRIANI ET DE FELICE

Paris, 2 novembre.

Le groupe socialiste de la Chambre a offert, ce soir, un banquet intime à Cipriani et de Félice.

Un accueil cordial a été fait aux deux révolutionnaires italiens, aux deux vaillants lutteurs pour l'émancipation sociale.

Cipriani est l'admirable militant de toutes les nobles causes, on l'a rencontré sur tous les champs de bataille européens où les peuples luttaient pour leur affranchissement qui souffrit mille supplices pour la défense des opprimés et toujours modeste il a traversé la vie, enveloppé dans son rêve, sans se soucier qu'à lui seul il suffirait à ennoblir toute une génération.

De Félice, l'héroïque insurgé de la Sicile qui, le corps criblé de blessures, n'a jamais connu de défaillances et qui sort des prisons crispiniennes où l'on torture, est mieux trempé encore pour les batailles suprêmes où se joueront un jour les destinées de nos frères italiens !

On distinguait parmi les convives du banquet d'hier : Guesde, Millerand, Viviani, Gérault-Richard, Clovis Hugues, Deslarges et Furnemont, député de Charleroi.

De Félice, répondant au toast de Millerand, dit qu'il ferait son devoir en défendant les opprimés italiens.

Cipriani a remercié la France de son hospitalité. Il espère que l'Italie aura sa révolution pour se débarrasser de la monarchie. Ce jour marquera l'union des deux grandes démocraties.

La réunion a adopté un ordre du jour « envoyant l'assurance de leur solidarité à leurs frères italiens qui combattent pour l'affranchissement de la politique économique de leur pays. »

UN BATEAU QUI SOMBRE

Brest, 2 novembre.

Un nouveau malheur vient de frapper la population de Douarnenez.

Un bateau de pêche, patron Quintrio, a sombré dans la baie des Trépassés.

Le patron, qui s'était accroché à un aviron, a été sauvé par un bateau d'Audierne ; son fils et le matelot Ivinion ont été noyés.

LE COUP DE BOURSE

Paris, 2 novembre.

Le bruit a couru à la Chambre aujourd'hui qu'une question serait adressée demain à la Chambre, au Ministère de l'Intérieur, au sujet des indiscrétions commises à l'issue du dernier Conseil des ministres, et qui ont favorisé le coup de Bourse sur la Banque de France et la Rente.

AFFAIRES D'ORIENT

Constantinople 2 novembre.

On assure que les ambassadeurs ont demandé à la Porte la fermeture du tribunal spécial chargé de juger les auteurs des troubles de fin août, parce que le tribunal s'occupe de poursuivre les Arméniens.

LES INONDATIONS

Avignon, 2 novembre.

La nombre des maisons inondées est incalculable ; la Carreterie a un mètre d'eau ; un pont de bateaux, de trois cents mètres de longueur, a été installé par le 7e génie, qui déploie jour et nuit un zèle digne de tout éloge ; des distributions de pain sont faites dans les bas quartiers au moyen de bateaux : les boulangers de ces quartiers ne peuvent faire cuire depuis deux ou trois jours.

De Pont Saint-Esprit à Beaucaire et de Donzère à Tarascon, toutes les villes et tous les villages sont inondés. De tous côtés, on demande des hommes et des bateaux, et il n'y en a plus.

Lyon, 2 novembre.

La ville de Lyon sera privée d'éclairage électrique ce soir, les machines et les accumulateurs de la Compagnie étant submergés.

Pau, 2 novembre

Le gave de Pau a quitté son lit à Puyoo et à Lahontan. La passerelle établie pour service de construction du pont de Lahonton a été emportée par les eaux qui atteignent 2 m. 50 au-dessus de l'étiage. Les ruisseaux dans les arrondissements d'Orthez et d'Oloron ont débordé. La plaine, vers la commune l'Hopital-d'Orion est inondée. Le gave d'Orthez, après être monté de 8 mètres redevient presque normal.

Tarascon, 2 novembre

Le Rhône est à 7 mètres 30 ; il monte rapidement. La crue semble devoir égaler celle de 1886.

Arles, 2 novembre.

La crue marque 5 mètres 10 ; le fleuve est stationnaire.

Le faubourg de Trinquetaille a été inondé par suite de la rupture d'une cheminée d'égout ; il y a 95 centimètres d'eau dans les maisons.

Le service du Rhône emploie de nombreux ouvriers à la surveillance des digues.

Au quartier Trébon, la campagne est inondée.

Nîmes, 2 novembre.

Toutes les communications par routes sont interrompues sur Orange et Bagnols. La crue dépasse celle des inondations de 1882, 1886 et 1890. C'est la plus forte depuis 1856.

Les digues de Saint Martin et de Montfaucon sont submergées ; les digues de St Georges, en aval de Pont-Saint-Esprit, sont emportées.

A Arles, les quartiers bas sont sous l'eau. Une digue située à quelques kilomètres d'Arles faisse infiltrer l'eau et on craint un éboulement.

La Durance et l'Ouvèze ont débordé sur plusieurs points. Des parties de territoire entre Avignon et Arles sont inondées sur une superficie de six kilomètres.

Lyon, 2 novembre.

La situation est toujours grave. Une forte crue du Doubs est annoncée.

Une maison s'est écroulée à Fellebarbe.

Dans la soirée un bateau lavoir a sombré.

Le Rhône a baissé dans la soirée de 20 centimètres. La Saône est toujours stationnaire.

OBSÈQUES
de Prudent-Dervillers

Paris, 2 novembre.

Les obsèques de Prudent-Dervillers, député de Paris, ont eu lieu aujourd'hui.

Le cortège est parti du domicile du défunt à 2 heures et demie.

Le cercueil disparaissait sous un monceau de fleurs. Parmi les plus belles couronnes, on remarquait celles : du Conseil général, du Conseil municipal, de la Crèche du quartier Croulebarde, de la Loge Union et Bienfaisance ; des amis du 13e arrondissement ; de la Chambre consultative des associations ouvrières de production ; de la délégation ouvrière et Philadelphique ; de la *Petite République* : des groupes de la deuxième circonscription du 1er arrondissement ; des commerçants et des ouvriers du quartier d'Amérique ; des socialistes du 17e arrondissement, etc...

Les cordons du poêle étaient tenus par Toussaint, député ; Champoudry, conseiller municipal ; Brousse, conseiller général ; Josselin, Blondeau et Leroy.

Le deuil était conduit par le fils et le frère du défunt.

Le groupe des députés socialistes marchait à la tête des nombreuses délégations.

⁂

Dans l'assistance on remarquait Millerand, Jules Guesde, Lavy, Mirman, Doumer, Pétrot, Gérault Richard, Clovis Hugues, députés ; MM. Lépine, préfet de police, de Selves, préfet de la Seine et Brumann, secrétaire général, Baudin, président du conseil municipal et Bellant syndic.

Le cortège s'est rendu directement au cimetière du Père Lachaise où a eu lieu l'inhumation dans le caveau provisoire de la ville de Paris.

⁂

Baudin, au nom du Conseil municipal rappelle quelle fut la vie de Prudent-Dervillers dans cette assemblée où il s'attacha spécialement aux questions concernant l'éducation des enfants.

« Je salue une dernière fois Prudent-Dervillers, dit-il, en terminant, au nom du Conseil municipal et la ville de Paris qu'il a tant aimé. »

Viviani, au nom du groupe socialiste de la Chambre retrace les débuts modestes de Prudent-Dervillers et son acharnement au travail qui lui ont valu les situations où ses concitoyens l'ont porté.

« Prudent-Dervillers, dit-il, en terminant, fut un des ouvriers de la première heure. Républicain convaincu, il sut toujours faire son devoir.

» Nous n'avons pas connu comme lui, nous que le privilège de notre âge a appelé trop tard à la lutte, les sinistres journées des fusillades, mais nous saurons nous incliner devant nos devanciers et nous inspirer de leurs principes.

» Continuant l'œuvre de Prudent-Dervillers, nous saurons combattre le bon combat et lutter contre le scepticisme des uns et la haine des autres. »

De nombreux cris de Vive la Commune ! Vive la sociale ! coupent à différentes reprises les paroles de Viviani.

D'autres discours ont été prononcés par les citoyens Picat, au nom du comité du 19e arrondissement ; Lavy, au nom de la fédération des travailleurs socialistes de France ; Blondeau, au nom du comité national du Parti ; Martinet, au nom du comité fédéral du centre ; Plain, au nom du fédéral de l'Ouest ; Hébert, au nom de la loge d'union et de bienfaisance ; Boisserolle, au nom de la Jeunesse socialiste et révolutionnaire ; Brard, au nom des électeurs du pont de Flandre.

DERNIÈRES NOUVELLES

RÉGIONALES

ÉCRASÉ PAR UN TRAMWAY

FLERS-BREUCQ, 2 novembre.

Dimanche, le tramway à vapeur, qui part de Roubaix à 10 h. 1/2, se dirigeant sur Lille a tamponné un individu à la hauteur de l'église du Breucq. Le chasse-pierres, au lieu de le rejeter de côté, l'a au contraire renvoyé sur la voie.

Le cadavre est dans un état affreux.

La tête n'est plus qu'une bouillie informe, laissant à peine voir les restants d'une moustache naissante, les bras sont coupés et le tronc complètement broyé. Les gros morceaux du corps ont été ramassés par les employés et portés loin de là, dans la cabane téléphonique de la compagnie du tramway, située au croisement du Petit-Wasquehal.

Ce malheureux qui a aussi terriblement trouvé la mort, était vêtu d'un pantalon et d'un gilet à carreaux noirs, d'un second gilet de velours et d'un veston en toile de Vichy ainsi que d'une casquette. Il est âgé d'environ 25 à 30 ans.

35

La Révoltée

PAR

GEORGES MALDAGUE

PREMIÈRE PARTIE

Elle revoyait au-delà, dans la seconde pièce, la petite sœur couchée tout en blanc sur son lit, puis la scène entre elle et sa mère, la scène suprême, la chère femme s'étendant sur la couche, sans une appréhension, sans une révolte, calme, les traits reposés, comme soulagée plutôt, heureuse d'en finir.

Et le réchaud tiré au milieu de la chambre, tous les issues bouchées, elle le croyait, du moins, car sur le panneau supérieur de la porte, une fente suffisante pour laisser échapper quelques gaz délétères, existait, — et les premières oppressions, les bourdonnements d'oreilles, les élancements douleurs de tête, la lutte contre l'étouffement, contre la mort qui [illegible]

Elle porta ses mains à son visage, murmura dans un sanglot sourd :

— Maman... Charlotte... Oh ! mon Dieu ! oh ! mon Dieu !

Rosalie la prit par le bras, l'entraîna doucement.

Elle la fit d'abord entrer chez elle, lui avança une chaise, la débarrassa de son chapeau. Puis elle demeura quelques instants devant elle, à la contempler.

— Pauvre fille ! se disait-elle, pauvre infortunée !... tu as souffert autant que j'ai pu souffrir... mais pas plus... oh ! non !... Et, toi, tu peux pleurer, crier, te lamenter, tu trouveras des amis pour te consoler... Tandis que moi... moi... je dois tout garder... garder mon terrible secret...

Et tout haut, d'une voix si pleine de pitié, qu'elle arrêta les larmes de Jeanne, qu'elle apaisa la crise effrayante qui la secouait :

— Ma pauvre enfant, je n'essaierai point de vous consoler... Je vous dis seulement que vous avez en moi une amie sincère, dévouée. Vous n'êtes point seule au monde, vous pouvez vous fier à quelqu'un... Oui, je suis votre amie... comptez sur moi.

La jeune fille la regarda longuement, comme si elle voulait lire en elle.

Puis, elle lui tendit sa main amaigrie qui tremblait.

— Merci, balbutia-t-elle, oh ! merci... Mais voyez-vous, ils sont si déchirants, les souvenirs que j'ai retrouvés... en rentrant ici.

— Aussi, je vous le répète, je ne cherche point à vous consoler... le temps seul peut mettre un peu de baume sur vos blessures, il faut que des jours et des mois s'écoulent pour que vous ressentiez quelque soulagement.

— Si vous disiez des années !

Elle cacha sa figure dans ses mains, recommençant à sangloter violemment.

Et fixant encore sur Mme David ses yeux que les pleurs voilaient :

— Non, pas non plus les années... le temps lui-même ne peut m'apporter de consolation. J'aurai désormais, toujours l'horreur des gens et des choses, l'horreur de l'existence !... Pourquoi, pourquoi, mon Dieu ! ne suis-je pas partie avec ma sœur, avec ma nièce, je ne puis les pleurer, mais, je ne les plains pas, elles sont heureuses, elles ; elles n'éprouvent plus cette torture de la pensée qui fait de l'existence un martyre, elles ne sentent plus ces horribles angoisses du cœur, qui sont mon partage, elles ne souffrent plus dans leur pauvre corps... C'est fini, c'est le repos !... A l'hôpital, j'ai essayé plusieurs fois de mourir, pourquoi m'en a-t-on empêchée ?...

Croyez-vous qu'on ait le droit de forcer à vivre une malheureuse comme moi ?

— On ne devrait pas l'avoir, répondit Rosalie en secouant lentement la tête, et pourtant c'est un devoir... Moi aussi, j'ai traversé des heures terribles, moi aussi, j'ai voulu mourir...

— Vous ! fit Jeanne, que ces paroles détournaient de son désespoir.

— On m'a sauvée, poursuivit son interlocutrice, sans paraître avoir entendu son exclamation, comme suivant la pente fatale de ses pensées ; pour moi, pour d'autres, il eût mieux valu me laisser mourir.

Elle prononça cette dernière phrase d'une voix si sourde, que Jeanne Badolle n'en saisit point le sens.

La seule chose qu'elle vit clairement, ce fut qu'elle avait en face d'elle une femme qui pouvait la comprendre, parce qu'elle avait souffert, et cette sympathie née de la reconnaissance que lui inspiraient les procédés si affectueux de Mme David, s'accrut en un instant ; le malheur les liait plus étroitement.

Elles se taisaient maintenant toutes deux, Jeanne assise sur une chaise. Rosalie le coude appuyé sur la tablette étroite de la cheminée de la petite salle à manger où elles venaient de pénétrer.

Tandis que la première se redressait, les yeux levés vers celle-ci, la jeune femme courbait la tête, le buste affaissé, un bras pendant le long du corps.

Une ride, la ride profonde qui maintenant creusait son front, rapprochait davantage ses sourcils d'un noir intense ; la prunelle était dure dans sa fixité, voilée à demi, par la paupière bistrée.

La bouche si rouge autrefois, attestant cette richesse du sang, cette violence de tempérament des femmes du Midi, décolorée maintenant, avait un pli qui la déprimait.

Mme David, la maîtresse de piano, qui en était à attendre sa première élève, ne gardait avec celle qu'on avait appelée la belle Mme Yveling, qu'une ressemblance lointaine.

Jeanne Badolle n'avait point connu Mme Yveling ; elle voyait bien pourtant que le sceau qui marquait au front Mme David n'était point celui des années, mais le sceau de la douleur. Un frisson passa sur la jeune femme ; elle se redressa, revenue à elle-même, et ses yeux rencontrèrent encore ceux de son amie.

Elle fit deux pas vers elle, à son tour, lui tendant la main.

— Ainsi, le malheur nous unit, il nous lie... pour toujours peut-être. Nous nous encouragerons mutuellement dans nos heures de défaillance.

— Je crains que, ayant trop souvent à le faire, vous ne renonciez à la tâche, fit Jeanne en se soulevant pour serrer dans les siennes cette main qu'on lui tendait.

— Non, je ne me découragerai pas... Vous êtes jeune, vous avez dix ans de moins que moi, l'avenir peut vous sourire encore, tandis qu'il m'est à tout jamais fermé.

— L'avenir ?... Ah ! si vous saviez... il est plus sombre pour moi qu'il ne peut l'être pour vous... il est sans espoir !

— Allons, donc ! si vous n'avez pas aimé, vous aimerez, vous rencontrerez un honnête homme.

Jeanne l'interrompit par un rire si étrange, que Rosalie tressaillit.

La jeune fille s'était écartée d'elle, reculait, plus pâle, toujours avec son rire bizarre, effrayant. Elle dit, posant un doigt sur sa poitrine, qui se soulevait :

— Un honnête homme vouloir de moi ?... de moi, Jeanne Badolle ? Ah ! ah ! vous ne savez donc pas ?... Ah !

De nouveau elle se voila la face avec ses deux mains. Elle ne pleurait plus ; un rouge intense envahissait son visage, lui montait jusqu'aux cheveux.

Une minute elle demeura dans cette posture, la tête renversée en arrière.

Mme David la regardait toujours.

Y avait-il un mystère aussi dans la vie de cette jeune fille ?

La perte si cruelle des siens. L'isolement, la misère n'expliquaient-ils pas suffisamment son désespoir ?

Rosalie n'interrogea point.

Elle était trop éloignée des confidences pour les susciter chez les autres.

Elle ne voulait rien dire, elle ne voulait rien savoir.

Mme David attendit qu'un revirement s'opérât encore chez Jeanne. Ce ne fut pas long.

La pâleur chassa bientôt du front de la jeune fille le nuage de pourpre qui le couvrait.

Elle éprouva de nouveau comme une défaillance, revint au siège qu'elle avait quitté, et y demeura la tête basse, une stupeur sur les traits.

A son tour la maîtresse de piano s'était assise.

Elles restaient là, perdues dans leur sombre rêve, ne sachant plus si elles veillaient.

(A suivre.)